



Fondation Coallia
Stéphane
Hessel
INSTITUT DE FRANCE

APPEL À PROJETS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023



I – Identification de la structure porteuse du projet

Structure porteuse du projet

Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Site internet :

Responsable du projet

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Courriel :

Représentant légal de la structure :

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Courriel :

III - Description détaillée du projet

Chaque dossier doit être accompagné d'une description détaillée du projet (20 000 caractères maximum). La trame déclinée ci-dessous vous est proposée à titre d'exemple et peut être reprise de façon non exhaustive. Il appartient à chaque candidat de décrire au mieux son projet. Les présentations peuvent être complétées par tout document ou illustration servant la compréhension du projet.

1- Contexte du projet

- Description du lieu de réalisation du projet
- Origine de l'action et identification de la problématique (diagnostic, besoins)
- Fonctionnement et organisation du cadre de réalisation du projet
- présentation des bénéficiaires de l'action

2- Contenu du projet

- Objectif poursuivis
- Actions envisagées (modalités concrètes)
- Moyens mis en œuvre
- Cohérence du projet avec les politiques publiques
- Calendrier de mise en œuvre
- Résultats attendus

3 – Budget

Présenter le budget du projet et transmettre un plan de financement détaillé (coûts de mise en œuvre et de fonctionnement du projet).

4- Partenaires associés au projet

Établir une liste détaillée des partenaires du projet en présentant la nature de leur contribution et leur rôle.

5 - Évaluation du projet

Préciser les modes d'évaluation du projet envisagés (qualitatifs et quantitatifs).

6 – Pièces à joindre obligatoirement au dossier

Le dossier de candidature doit être constitué :

- Le dossier de candidature complété et dûment daté et signé par l'association
- d'une description détaillée du projet dactylographiée
- du budget et d'un plan de financement détaillé accompagné des devis inhérents à la réalisation du projet.
- le cas échéant, d'une copie des titres de propriété des terrains de réalisation des projets
- d'une liste détaillée des coordonnées et des partenaires du projet indiquant la nature de leurs contributions.
- d'une copie des statuts de l'association
- d'un justificatif de déclaration à la préfecture
- d'un compte-rendu d'activité et comptes financiers de la dernière année
- d'une déclaration sur l'honneur de la régularité de l'association vis-à-vis de l'Administration et de sa conformité aux obligations légales
- d'un relevé d'identité bancaire ou postal

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas retenu. Aucun dossier ne sera retourné après instruction.

IV – Engagement et signature

Je soussigné(e) [nom, prénom du représentant légal de la structure]

En qualité de représentant légal de

, structure porteuse du projet de.....

avec lequel nous concourrons à l'appel à projets de solidarité internationale de la Fondation Coallia Stéphane Hessel - Institut de France, certifie l'exactitude des renseignements transmis.

J'assure avoir pris connaissance du règlement du présent appel à candidatures et l'accepter.

Date

.....

Cachet et signature

Les dossiers de candidature doivent être adressés par **courrier électronique en un fichier unique** au format PDF portant en objet la mention « AAP – solidarité internationale 2023 »

à l'adresse suivante :

mecenat@coallia.org

01 53 46 39 41

au plus tard le 15 décembre 2023

L'appel à candidatures est aussi consultable en ligne sur :

www.institutdefrance.fr et sur **www.coallia.org**

N'hésitez pas nous contacter pour tout complément d'information